

**Olivier Feiertag, Michel Margairaz (dir.), *Les banques centrales et l'État-nation. The Central Banks and the Nation-State*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016, 688 p.**

**Laurent Warlouzet**



La très active Mission historique de la Banque de France livre un nouvel opus à travers cette étude collective sur « les banques centrales et l'État-nation » couvrant deux siècles. Les vingt-cinq contributions en français et en anglais qui rythment ces presque 700 pages sont encadrées par deux chapitres introductifs et conclusifs relativement courts mais incisifs et surtout complémentaires, dus aux deux animateurs de la Mission, Olivier Feiertag et Michel Margairaz. Joint à l'index, ils apportent une transversalité bienvenue, même si cet ouvrage est plus qu'une juxtaposition de cas d'études isolés.

Parmi les vingt-cinq chapitres, trois espaces peuvent être différenciés. Neuf apportent des éclairages internationaux avec une forte dimension européenne et atlantique : Pierre-Cyrille Hautcœur sur la création des banques d'émission avant le XIX<sup>e</sup> siècle, Bernard Blancheton sur la Première Guerre mondiale, Yann Decorzant sur la Société des Nations (SDN), Ivo Maes sur les crises, Renaud Boulanger sur Pierre Quesnay et la Banque des règlements internationaux (BRI), Éric Monnet sur les accords Bretton Woods, Éric Bussière sur le régionalisme et la mondialisation, Emmanuel Mourlon-Druol sur le Système monétaire européen, et Olivier Feiertag sur la crise européenne des changes de 1992-1993. Quatre chapitres dépassent cette perspective occidentale, ainsi des études impériales de Leigh A. Gardner et de Bernard Attard sur le cas britannique, et de Guia Migani pour l'Afrique de l'Ouest francophone, sans oublier la table ronde conclusive associant universitaires et praticiens, dont Abdellatif Jouahri, l'ancien gouverneur de la Banque centrale du Maroc, la Bank al-Maghrib. Enfin, douze chapitres adoptent une vision plus strictement nationale. Le cas français est envisagé au travers de trois épisodes : Napoléon (Emmanuel Prunaux), la nationalisation de 1936 (Michel Margairaz) et Vichy (Arnaud Manas). L'Europe est largement représentée, tant avec la Belgique (Stefano Ugolini), l'Espagne (Pablo Martin-Acena, Elena Martinez-Ruiz, Pilar Noguès-Marco), le Portugal (Nuno Valério), la Suède (Anders Ögren), ou la Lituanie (Jérôme Blanc). Parmi les autres pays faisant l'objet d'un chapitre spécifique, on retrouve les États-Unis (Jane

Knodell), le Liban (Toni Sakr), le Mexique (Carlos Marichal, Ricardo Solis), et la Nouvelle-Zélande (Gary Hawk, John Singleton).

Des événements bien connus par ailleurs, comme la fondation de la Federal Reserve américaine en 1913, ou l'histoire de la Bundesbank, ne sont pas traités en tant que tels car l'ouvrage vise à promouvoir des recherches neuves. Ainsi, le chapitre consacré aux États-Unis se concentre-t-il sur le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans une perspective complémentaire, des sujets qui pouvaient légitimement être considérés comme déjà bien défrichés sont revisités. Ainsi de l'histoire de l'unification européenne, étudiée d'abord sous l'angle original des projets monétaires de Vichy, avec une Europe non démocratique, non libérale et imposée de l'extérieur par la défaite militaire, à l'inverse de l'Union économique et monétaire menant à l'euro, dont la crise monétaire constitutive de 1992-1993 est examinée en détail. Traumatisés par cette crise révélant la dictature des « marchés anglo-saxons », les Français ont ardemment souhaité le rapprochement monétaire avec l'Allemagne pour recouvrer leur influence dans la globalisation financière. L'histoire de la décolonisation est revisitée à travers la complexité des liens financiers et monétaires post-impériaux subsistant à travers des institutions originales, comme la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest qui, bien avant la Banque centrale européenne, constitue un premier exemple de banque centrale supranationale. Elle manifeste la permanence de liens entre l'ancienne métropole et les nouveaux États indépendants, destinés à procurer une stabilité monétaire censée faciliter le financement du développement alors que l'épargne nationale disponible est très faible.

La problématique de la construction de l'État national court tout au long de l'ouvrage. D'abord banque d'émission, chargée du monopole de l'émission de monnaie, du rôle de prêteur en dernier ressort, et garant de la liquidité et de la stabilité du système financier national, la banque devient ensuite « nationale » puis « centrale ». Ses fonctions internationales vont croissant, en particulier dans la gestion du change et dans celle de la politique monétaire. La création d'une banque centrale est étroitement associée à la construction d'un espace national, avec son identité et son organisation matérielle, soit le monopole de l'émission d'une monnaie nationale, et l'unification progressive de son système de crédit. C'est le cas aussi bien de la Banque d'Angleterre née en 1694, que de la Banque de France en 1800, ou de la Banque nationale de Belgique en 1850, vingt ans après la séparation des Pays-Bas.

La question de l'indépendance des banques centrales face au pouvoir politique revient de manière récurrente mais sans se réduire à une simple dualité de catégories juridiques. La fondation de la Banque de France comme une entreprise privée sous Bonaparte n'en fait pas pour autant un acteur indépendant du gouvernement. De même, les tensions apparues autour du mandat de la BCE, avec notamment la démission du gouverneur allemand en 2011, montrent bien que les tentatives de dépolitisation sont vaines. Le débat portait alors sur le fait de savoir si la politique de rachat de titre de dettes sur le marché secondaire menée par le gouverneur Mario Draghi participait uniquement de la mission de la BCE d'assurer la stabilité de la monnaie, ou si elle ne constituait pas aussi une forme de politique économique active, au bénéfice de certains gouvernements.

Entre les deux, la période courant de 1914 aux années 1980 marque une prééminence plus claire de l'exécutif, par le biais du Trésor, sur les banques centrales. Elles sont

soumises aux impératifs de la guerre totale, puis du financement de la reconstruction et du plein emploi à partir de 1945, et ce jusqu'aux années 1980. Mais, là encore, les banques centrales manifestent leur autonomie à travers l'émergence d'une communauté transnationale qui se déploie dans des institutions internationales à caractère général, comme la SDN, ou *ad hoc*, comme la BRI. Les crises monétaires et financières sont un moment d'expression particulière de cette communauté, mais aussi de ses limites lorsque les logiques de repli nationaliste jouent à plein comme dans les années 1930. Le contre-exemple de cette décennie légitime la fondation d'un nouvel ordre d'après-guerre, associant financement du plein-emploi à l'échelle nationale et coopération internationale aboutie, tout au moins dans un cadre occidental. Le retour d'une mondialisation beaucoup plus déstabilisatrice dans les années 1980 transforme une nouvelle fois ces rapports de force. Le Système monétaire européen puis l'Union économique et monétaire avaient semblé constituer une solution efficace pour apporter une stabilité tant désirée dans les années 1990 et 2000, avant que la crise récente ne vienne fragiliser ces certitudes.

Ainsi l'ouvrage apporte des éclairages multiples, mais il nécessite de la part du lecteur un niveau de connaissance préalable élevé, à l'image de la série de publications collectives récentes de la Mission historique qu'il complète<sup>1</sup>. En dépit des efforts des deux directeurs d'ouvrages pour en éclairer les principaux enseignements en introduction et en conclusion, il ne constitue en aucune manière une synthèse accessible. Mais il s'impose comme une somme de référence, tant par la qualité des travaux mobilisés que par la diversité des espaces géographiques explorés et des thématiques abordées.

---

<sup>1</sup> Sur des sujets directement complémentaires, voir : Olivier Feiertag, Michel Margairaz (dir.), *Les banques centrales à l'échelle du monde: l'internationalisation des banques centrales des débuts du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, *Central Banks at World Scale : the Internationalisation of Central Banks from the Early 20<sup>th</sup> Century to the Present*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012 ; Olivier Feiertag, Michel Margairaz (dir.), *Politiques et pratiques des banques d'émission en Europe, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle : le bicentenaire de la Banque de France dans la perspective de l'identité monétaire européenne*, Paris, Albin Michel, 2003.